

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur
Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux
MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

VERS LES RÉALISATIONS

Caisse de Retraites ou Caisse de Chômage ?

Nous avons reçu d'un camarade du Syndicat de Saint-Claude, l'intéressante lettre suivante :

Saint-Claude, le 15 Mars 1928.

Au camarade Ponard,
Maison du Peuple, E. V.

Cher Camarade,

J'ai lu avec intérêt, dans les derniers numéros de *L'Ouvrier Diamantaire*, les divers articles préconisant la création d'une Caisse de Retraites et Invalidité au sein de nos organisations.

Cette idée part d'un bon naturel, mais elle a le tort très grave d'arriver en un moment fort inopportun : celui précisément où vient d'être votée la loi sur les Assurances Sociales qui prévoit une retraite pour les vieux travailleurs.

Ceci n'a d'ailleurs pas échappé au camarade de Paris qui y a fait quelques allusions dans son article. Je suis bien d'accord pour ma part avec les objections qu'il formule : pension insuffisante et arrivant trop tard ; délai de près de deux ans avant la mise en application de la loi.

Mais, justement notre projet de créer une Caisse de Retraites arrive trop tard pour qu'il soit possible de supprimer ce délai. Même en nous y prenant de suite, une création comme celle dont il s'agit ne s'improvise pas. De toute façon, il faudrait laisser à notre Caisse le temps de réunir des fonds avant qu'elle puisse entrer en application. Nous ne serons probablement pas prêts avant que la loi sur les Assurances Sociales commence à fonctionner.

N'avons-nous pas mieux à faire que de créer un double emploi ?

Du fait de la loi sur les Assurances Sociales, nos diverses Mutualités (syndicales ou privées) perdront beaucoup de leur intérêt.

Mais il est un risque qui n'est pas garanti par l'Assurance Sociale. C'est le chômage. Le chômage qui est la plaie de notre corporation. C'est sur ce point, et pas ailleurs, que doivent se concentrer les efforts de nos organisations.

Il y a là un risque social de première importance à couvrir. C'est le devoir et l'intérêt de nos organisations de s'atteler à cette besogne.

La lutte contre le chômage étant une œuvre d'intérêt général pour l'industrie, il me semble que les patrons pourraient y collaborer et subventionner cette caisse.

Cela paraît tout d'abord bien difficile à obtenir. Mais, quand on y réfléchit, on se rend compte que tous les ouvriers perdus au cours d'une crise sont pour les patrons une perte autrement plus importante que les subventions qu'ils pourraient verser. Ce n'est certes pas toi qui me contredira sur ce point !

J'ai jugé utile, avant que rien ne soit commencé, de t'écrire ces quelques idées que tu soumettras aux camarades si tu le juges bon.

Reçois, etc...

X ***

**

N. D. L. R. — Nous commenterons cette lettre dans le prochain bulletin. Dès à présent nous sollicitons l'avis des camarades et nous les prions de nous soumettre leurs idées assez tôt pour qu'elles puissent être publiées dans le numéro d'Avril.

Henri PONARD

Une belle vie vient de finir.

Henri Ponard est mort. La classe ouvrière de notre région est en deuil.

Il n'appartenait pas à notre corporation, mais nos organisations, comme toutes les organisations ouvrières de la région san-claudienne, portent sa marque indélébile.

Beaucoup sont nées de son cerveau. Toutes ont bénéficié de son action incessante.

Prodigieusement humain, tous les efforts tendant à l'émancipation des classes travailleuses avaient son approbation. Il portait en lui une telle volonté, un tel désir d'affranchissement, que toutes les formes d'action lui agréaient. Entre les multiples terrains de lutte du prolétariat, il ne sut pas, ne voulut jamais choisir. Il fut tout à la fois et intégralement syndicaliste, socialiste et coopérateur.

Ce ne fut jamais un théoricien. Il laissa à d'autres les discussions savantes, les subtilités d'esprit. Pour sa part, il réalisa.

Il réalisa sans arrêt, de son adolescence jusqu'à sa mort.

Son œuvre est formidable.

Vouloir la retracer par le détail nécessiterait la revue complète de tout le mouvement ouvrier de la région. Qu'il nous suffise de dire qu'il est parti à pied d'œuvre en un moment où tout était à faire.

C'est à lui que nos Coopératives doivent leur originalité qui les fait désigner sous le nom d'« Ecole de Saint-Claude ». De cette originalité qui tient en quelques phrases, donnons les caractéristiques essentielles : Suppression absolue des ristournes, tous les bénéfices réalisés devenant capital social et servant à développer la Société et à alimenter des Caisse de prévoyance et de secours. En cas de dissolution (afin de prévenir toute idée de partage), tout l'actif revient à la commune de Saint-Claude qui devra s'en servir pour un service public ou une œuvre de bienfaisance.

Ces dispositions sont déclarées irrévocables et irrévisables.

Adoptées en premier lieu par *La Fraternelle*, Coopérative de Consommation, elles

devinrent la charte des Coopératives de production qui se constituèrent par la suite. C'est ainsi que les statuts des Coopératives *Le Diamant*, *La Pipe*, celles des Tabletiers, des Tourneurs, des Platriers, etc., contiennent des dispositions analogues.

Et, par un enchaînement logique, les Coopératives diamantaires qui naquirent dans nos différents centres se constituèrent sur les mêmes bases.

La Fédération des Coopératives Diamantaires qui les réunit aujourd'hui est elle-même, bien qu'indirectement, une réalisation de Ponard, puisqu'elle fut créée à l'imitation de la Fédération des Coopératives communistes de la région de Saint-Claude.

Puis, toujours pour ne parler que des choses qui nous touchent très directement, ce fut, en 1910, la création de la Maison du Peuple où s'abritent nos Syndicats, de cette Maison du Peuple si vivante, pour laquelle Ponard fut accusé d'avoir vu trop grand et qui est aujourd'hui trop petite.... Ce fut, quelques années plus tard, la fondation de l'Imprimerie de la Maison du Peuple où s'imprime ce bulletin.... Nous n'en finirions pas d'énumérer !

Quel exemple pour tous !

Pour vous surtout les jeunes, qui souvent trouvez que trop lent est le progrès, trop dur le chemin, qui pensez que nos organisations ne font jamais assez et ne vont pas assez vite, qui ne pouvez soupçonner les difficultés de fonder des organisations comme les nôtres. Méditez quelquefois sur la leçon que nous a donné cet homme.

Il a lutté toute sa vie.

Sans un moment de défaillance, il a poursuivi sa rude tâche. Même dans les jours les plus sombres, il n'a jamais douté. Il n'a jamais désespéré de voir un avenir meilleur se lever pour les déshérités de ce monde.

Il a vécu pour les autres et n'a jamais pensé à lui. Il est mort pauvre.

Il a gardé toute sa vie sa simplicité de brave homme du peuple, que peuvent railler les snobs et les fils à papa, mais que je trouve admirable.

Tout son caractère se trouve dans ce passage de son testament moral :

« Je ne veux à mon enterrement ni fleurs, ni couronnes, ni discours. Pas même de lettres de faire-part. L'acquit de ma conscience me suffit comme condoléances ».

Quelle grandeur en ces simples mots !

Ce n'est qu'en le perdant que la population san-claudienne a senti combien ce mort était vivant. Vivant dans ses œuvres, vivant dans le souvenir de la population touchée au cœur par cette disparition, vivant par la pléiade de militants qu'il a formé à son école et qui le continueront.

Et cette assurance que l'œuvre entreprise par ce bon serviteur de la classe ouvrière sera poursuivie, c'est la plus belle fleur que nous puissions jeter sur cette tombe.

E. PONARD.

Albin LANÇON

Un autre ami de notre mouvement vient de partir tragiquement.

Au moment même où l'on allait procéder à la levée du corps d'Henri Ponard, Albin Lançon, frappé au cœur, s'est écroulé au pied de la bière, suivant dans la mort son vieux compagnon de lutte.

Pour situer d'un mot le rôle de cet homme dans notre mouvement, on peut dire que, si dans les moments difficiles des débuts Ponard fut l'âme de la propagande, Lançon en fut le financier.

D'une famille aisée, il eut pu se tenir à l'écart du combat social. Son grand cœur l'y avait attiré et toujours, très simplement, sans ostentation aucune, il se trouva là pour aider de ses deniers les organisations ouvrières dans les moments difficiles.

Ses obsèques ont eu lieu à Septmoncel, dont il fut longtemps maire, au milieu d'une énorme affluence. Plusieurs amis rappelèrent ce que fut cet homme de bien. Au nom de la Coopérative *Adamas*, Samuel Vuillet évoqua l'aide précieuse apportée par Lançon à cette Société en une période particulièrement difficile où l'on pouvait craindre pour la vie même de la Coopérative.

Pour apprécier la valeur de ce geste, il faut se rappeler qu'à l'époque où ces faits se passaient, les Coopératives de production n'étaient encore que des institutions mal assises que la moindre tempête pouvait emporter.

C'est dans les périodes douloureuses de la vie que se révèlent les vrais amis. Albin Lançon fut sans conteste de ceux-là, et, à ce titre, son nom mérite de vivre, à côté de celui de Ponard, dans le souvenir des travailleurs.

E. PONARD.

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

Vente de bouts de stèles provenant de divers ateliers de Saint-Claude et de la région	280
M. Hillesum, Paris.....	10
E. G., Saint-Claude.....	3
Louise Berthet, Clairvaux.....	8 50
Versé par Mme Benoit, gérante de <i>La Fraternelle</i> , à Chassal.....	6
Adolphe Gros, Genève.....	5
Louis Berthon, Avignon.....	35
Alfred Chappeland, Vaux-les-Saint-Claude	4 35
Léon Rigoulet, Clairvaux.....	4 50
Narcisse Saveret, Saint-Claude.....	5 90
Total	362 25
Liste précédente	208 75
Total à ce jour (depuis le début de l'année)...	571

Merci à tous ces généreux donateurs.

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude. — Un mot suffit pour dépeindre la situation actuelle de notre place : travail normal. Toutes les maisons travaillent d'une façon régulière.

Après d'assez longs pourparlers, notre revendication sur la fantaisie vient d'aboutir aux résultats suivants :

Tarif de Débrutage

Le pourcentage est augmenté de 20 points pour le brut plein. Cette augmentation sera de 30 points pour les pierres de mauvaises formes.

Pas d'augmentation pour les pierres sciées.

Tarif de Polissage

Le tarif actuel est maintenu comme tarif minimum. Une augmentation de 20 points sera accordée sur le travail donnant satisfaction tant en taille qu'en rendement.

Cette augmentation sera également accordée sur les bruts très inférieurs.

Les carrés sciés et cristaux continueront à se faire au tarif minimum.

Tous les cas donnant lieu à contestation pour l'interprétation de ces clauses seront soumis à une commission paritaire.

Une circulaire complémentaire sera adressée aux intéressés et les fixera sur les détails de ce nouvel accord.

Dans les diverses sections du Syndicat de St-Claude rien de particulier à signaler. Partout on travaille normalement.

Thoiry. — Situation sans changement. Tous les ouvriers continuent à travailler d'une façon normale.

— Nous avons reçu de la Coopérative de ce centre un mandat de 77 francs, montant des débris de tiges vendus par cette Société au profit du *Rayon de Soleil*.

Nos sincères remerciements.

Nemours. — Les camarades de ce centre paraissent avoir entendu l'avertissement et l'appel à la raison que nous leur avons adressés dans notre dernier numéro. Tout paraît devoir rentrer dans l'ordre. Nous les félicitons sincèrement de ce retour à la sagesse.

Le travail est normal sur la place.

Felletin. — Le travail est abondant. La qualité s'est plutôt améliorée mais souvent encore des bruts laissent à désirer.

Lyon et Tainings. — Nous n'avons reçu aucune nouvelle de ces deux centres au cours du mois.

« Pas de nouvelles, bonnes nouvelles » dit le proverbe. Nous voulons croire qu'il a raison mais nous aimerais beaucoup mieux que le moindre mot nons l'apprenne de façon certaine.

SUISSE

Genève. — Nous sommes informés par notre camarade Eberlin, que la Coopérative de cette place cessera prochainement son activité. Nous regrettons fort, pour notre part, la disparition de cette organisation ouvrière. Nous en reparlerons lorsque nous posséderons davantage de détails sur les raisons de cette fermeture.

BELGIQUE

La situation est très bonne et il n'y a pas de chômage.

HOLLANDE

Amélioration très marquée si l'on considère le nombre très réduit des chômeurs : moins de 300.

Il y a bien longtemps que nos amis de Hollande n'avaient enregistré un chiffre aussi bas. Souhaitons qu'il disparaîsse tout à fait !

AMÉRIQUE

Extrait d'une information du Bureau International du Travail en date du 29 Février 1928 concernant les conditions de travail des diamantaires aux Etats-Unis d'Amérique. — De même nous avons appris que les statuts de la *Diamond Workers' Protective Union of America* contiennent le passage suivant :

« Il n'est pas permis aux membres de commencer leur travail avant 7 h. 45 du matin : ils ne devront pas entrer à l'atelier avant 7 h. 40 du matin. Le travail doit être terminé à 5 h. du soir pendant les cinq premiers jours de la semaine et à midi le samedi. Pendant les cinq premiers jours de la semaine le travail devra cesser à midi et ne pas être repris avant 12 h. 30 de l'après-midi. La semaine qui commence le dernier lundi du mois de juillet de chaque année est déclarée comme période de vacances générales. Pendant cette semaine aucun membre de l'Union n'aura le droit de travailler. »

Il existe une Association des Industriels du Diamant. Les contrats collectifs entre l'Union et cette Association prévoient la semaine de 44 heures.

Les salaires sont proportionnés à l'habileté de chaque ouvrier.

Le « Bureau of Labor Statistics » nous informe qu'en 1923 les salaires des tailleurs, polisseurs et sertisseurs de diamants étaient de 50 à 104 dollars par semaine. Ce Bureau a l'impression que les salaires ont encore augmenté par la suite.

Valeurs Diamantières et Marché des Diamants

Bien disposées fin février, les diamantières poursuivent leur ascension dans les premières semaines de mars et De Beers atteint le 10, 1.876 pendant que Jagersfontein s'inscrit à 428.

Mais bientôt elles subissent l'ambiance générale de la Bourse et ces hauts cours ne sont pas maintenus. Le 29, De Beers est à 1.805, Jagersfontein à 402.

**

L'activité bien qu'un peu ralentie a été bonne sur les marchés d'Anvers et d'Amsterdam. A Paris, les affaires ont été plus calmes.

Ce sont toujours les grosses et belles pierres qui sont le plus recherchées. En raison de leur rareté la hausse s'est encore accentuée sur ces articles.

La fantaisie continue également à bénéficier d'une bonne demande.

Les petits brillants trouvent aussi facilement preneur.

Les prix du brut sont toujours élevés et la demande reste très forte,

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 13 au 19 Février.....	14.427	114
Du 20 au 26 —	14.385	109
Du 27 Février au 4 Mars..	14.355	109
Du 5 au 11 Mars	14.333	106

Les 14.333 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi : 9.489 polisseurs, dont 45 chômeurs ; 2.068 sertisseurs, dont 14 chômeurs ; 1.742 débruteurs, dont 37 chômeurs ; 194 polisseurs de roses, dont 1 chômeur ; 31 sertisseurs de roses, dont 1 chômeur ; 19 débruteurs de roses, dont 1 chômeur ; 270 cliveurs, dont 4 chômeurs ; 352 scieurs, dont 2 chômeurs ; 168 frotteurs, dont 1 chômeur.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A. D. B. s'élève à francs : 164.647.

En outre, la Caisse de Crise, a encaissé pour la même semaine la somme de francs : 122.580.

**

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 20 au 26 Février.....	5.618	311
Du 27 Février au 4 Mars..	5.666	290
Du 5 au 11 Mars	5.698	278
Du 12 au 18 —	5.677	288

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

339 scieurs occupés, 13 chômeurs, dont 1 femme ;
3.330 polisseurs de brillants occupés, 73 chômeurs, tous hommes ;
586 sertisseurs de brillants occupés, 59 chômeurs, dont 1 femme ;
653 débruteurs de brillants occupés, 107 chômeurs, dont 69 femmes ;
282 polisseurs de roses occupés, 13 chômeurs, tous hommes ;
112 sertisseurs de roses occupés, 7 chômeurs, tous hommes ;
203 débruteurs de roses occupés, 12 chômeurs, tous femmes ;
42 chatonniers occupés, 2 chômeurs, tous hommes ;
130 cliveurs occupés, 2 chômeurs, tous hommes.

Le total des cotisations encaissées par l'A. N. D. B., pour cette semaine, s'élève à florins : 13.421,50.

Assurances-Accidents

Les camarades assurés sont invités à nous faire parvenir dès que possible le montant de la prime du deuxième trimestre 1928.

Taux des Primes :

Semi-complémentaire...	15 francs pour le trimestre
Complète.....	18 francs pour le trimestre

Pour l'envoi des fonds, utilisez notre chèque postal :

E. PONARD, C/C 8147. DIJON

BRUITS & NOUVELLES

La production du diamant. — La production de diamants de l'Union Sud-Africaine s'est élevée en 1927, à 12.392.308 livres, en augmentation de 1.708.700 livres sur 1926. Les diamants alluvionnaires y ont contribué pour moitié avec une augmentation de 2.215.000 livres. La valeur des pierres alluvionnaires a atteint en moyenne 53 sh. 6 par carat en diminution de 45 sh. La production de la De Beers ressort à 4 millions de livres environ et celle de la Premier à 1.142.000 livres.

**

Un nouveau centre de production de diamants alluvionnaires.

— Le Ministre des mines sud-africain a déclaré que les gisements alluvionnaires d'Alexandre Bay, près de l'embouchure de la rivière Orange, étaient fabuleusement riches. L'Etat sud-africain possède, dans cette région 100 claims d'où 160.000 livres de diamants ont été facilement trouvées en quelques semaines par ses experts. Sir David Harris, Président de la De Beers, estime que ces terrains sont les plus riches qui aient jamais été découverts au Transvaal ou ailleurs. Le Ministre des mines se propose d'envoyer sur les lieux 60 prospecteurs du Namaqualand, qui exploiteront les gisements pour le compte de l'Etat. Il a déclaré cependant que la production et les ventes seraient contrôlées. L'opposition a combattu ce projet d'exploitation gouvernementale, en remarquant que les chômeurs demanderont l'ouverture d'autres exploitations d'Etat de ce genre. Sir David Harris a également exprimé quelques appréhensions. Le Ministre a répondu que le gouvernement surveillerait étroitement la production et la vente.

**

Les milieux diamantaires avaient craint jusqu'ici que ces terrains ne soient ouverts aux prospections publiques et que la production ne soit jetée sur le marché. La décision du gouvernement sud-africain de se résigner l'exploitation des gisements et d'en contrôler la production a fait bonne impression.

**

Les diamants alluvionnaires.

— Les prospecteurs alluvionnaires de Lichtenburg ont lancé un nouveau manifeste pour protester contre la proclamation des régions diamantières du Namaqualand comme terrains domaniaux. Ils remarquent que cette décision a déjà causé une dépréciation de 30 % des prix des diamants alluvionnaires de Lichtenburg.

Les licences pour les terrains domaniaux du Namaqualand sont estimées correspondre à une production mensuelle de 6.000 livres au plus.

**

Jagersfontein. — Etant donné la mise au point de la nouvelle usine, la Compagnie n'a pas pu fournir son plein quantum au Syndicat des Diamants, déclare l'*Evening Standard*, et il est peu probable que le dividende final soit supérieur au dividende intérimaire de 2 sh. déclaré en octobre.

Le *Financial Times* dit, de son côté, que le marché de Londres compte sur un dividende total de 4 sh.

AUX TRÉSORIERS

La cotisation à l'Alliance Universelle est fixée à **1,28** par membre pour le deuxième trimestre 1928.

A ceux qui se trouvent en retard, nous rappelons que pour le premier trimestre cette cotisation est également de 1,28. Nous les prions de se mettre à jour au plus tôt, ainsi que de leurs cotisations à l'Union Nationale.

Adresser les fonds à notre compte de chèques :

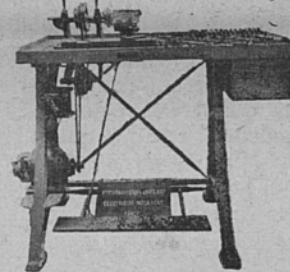
E. PONARD, St-Claude, C/C. 8147, DIJON

LE BOORT

Nouvel accès de faiblesse du cours du boort. Alors qu'au bureau d'Anvers il se vendait le mois dernier florins 5,75, il est passé à florins 5,60 et cette dernière semaine de mars, il se vend **5** florins.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude
R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, Edmond PONARD.



MACHINES A BRUTER LE DIAMANT

BRANT

à pédalier — à moteur électrique

V^{UE} F. BRANT-GRAIN DORGE & C^{IE}

3, rue des Récollets, 3

ANVERS (Belgique)

— Consultez-nous pour nos Moulins transportables —

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées **DAVIDS** à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « **DAVIDS** », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

En vente à la Permanence

LE MANUEL du LAPIDAIRE

PAR

Laurent VERVOORT

(Nouvelle édition revue et augmentée)

Cette brochure qui contient une théorie de la taille ainsi que de nombreux renseignements généraux et techniques sur les différentes branches de notre métier, est indispensable à tout apprenti et à tout ouvrier.

En raison du tirage limité, la vente en est strictement réservée aux adhérents de l'Union Nationale des Ouvriers Diamantaires et aux apprentis admis par nos Syndicats.

PRIX	A la Permanence... 7 francs
	Par la Poste..... 7 fr. 50

Les commandes doivent être accompagnées du montant.

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc..., adressez-vous à

M. Louis BERTHON

Mécanicien-Ajusteur

à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

De la valeur de votre outillage dépend votre production !

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
et Poids métriques contrôlés par l'Etat

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913

Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce et de l'industrie, Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle

du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales des Bijoutiers Négociants et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale